

Si ce message ne s'affiche pas correctement, cliquez [ici](#)



SOMMAIRE

- **AGENDA**
 - Participer ... ça sert à quoi?
 - « Les zones humides à votre service ! »
- **ACTUALITES**
 - Bilan de la loi littoral et des mesures en faveur du littoral
 - Pollution du Rhône par les polychlorobiphényles
- **ETUDES ET PROJETS**
 - Les oiseaux migrateurs et les zones humides:
 - Pêche à l'anguille en PACA et démarche intégrée
- **REGLEMENTATION ET FINANCEMENTS**
 - Appel à Proposition de Recherche
- **EMPLOI ET FORMATION**
 - Appel à bénévoles
- **PUBLICATIONS**
 - Les « 4 pages » de l' Ifen d'octobre 2007
 - Portraits de prairies
 - Conserver les zones humides : pourquoi ? comment ?
- **LIENS VERS D'AUTRES LETTRES D'INFORMATION**
 - « Au fil des mares », la lettre d'information du Pôle-relais Mares et Mouillères de France
 - Bulletin MedWet 15 - novembre 2007
 - La Lettre Rivages de France
 - Tourbières-Infos n°22 - novembre 2007
 - Esc@le, la lettre du Forum des marais de l'atlantique

AGENDA

Participer ... ça sert à quoi?

4 conférences en novembre : concertation, démocratie participative, débat citoyen, grenelle de l'environnement... où en est-on ?

Pour cette rentrée, le CPIE Rhone - Pays d'Arles s'est associé au DESMID (UMR 6012 ESPACE CNRS - Université de la Méditerranée) afin d'animer un cycle de 4 conférences autour des concepts de gestion participation et de concertation.

Présentation des mécanismes et principes de concertation alternent avec des retours d'expériences pour alimenter cette réflexion, grâce à l'intervention de chercheurs et de gestionnaires. Rendez-vous donc les mardi 6, 13, 20 et 27 novembre, de 18 à 22H, dans les locaux de la maison de la vie associative à Arles (Boulevard des Alyscamps. Tarif normal : 5 euros; tarif réduit : 3 euros)

Consulter le [programme détaillé](#) .
Télécharger le [coupon d'inscription](#) .

« Les zones humides à votre service ! »

12 Février - Verdalle (81)



Le rendez-vous du Réseau SAGNE Midi Pyrénées -Tarn, organisé par Rhizobiôme, coopérative de propriétaires et techniciens de milieux naturels, animé par Denis CHEISSOUX de France Inter.

Scientifiques, chasseurs , élus agriculteurs., réunis pour débattre des différents services rendus par les zones humides à la collectivité. Conférence de Frédéric DENHEZ, journaliste scientifique sur le thème : « La nature, combien ça coûte ? »

Mardi 12 Février 2008, au lycée agricole de Touscayrats (Verdalle), dans le sud du Tarn, Rhizobiôme, coopérative de techniciens et gestionnaires de milieux naturels, organise la seconde édition de « **l'École des Sagnes** ». Cet événement est la rencontre annuelle des gestionnaires de zones humides, adhérents du Réseau SAGNE Midi-Pyrénées-Tarn, et des partenaires financiers dont l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, la Région Midi-Pyrénées, l'Etat ou encore le Conseil Général du Tarn.

Le thème de cette année : « **Les zones humides à votre service !** ».

Deux invités sont à l'honneur : **Denis CHEISSOUX** de **France Inter** qui viendra animer la table ronde et les débats, et **Frédéric DENHEZ**, journaliste scientifique et écrivain qui clôturera la journée par une conférence sur le thème : « La nature, combien ça coûte ? »

Demandez le [programme](#) !

Renseignements : Rhizobiôme - **Céline THOMAS** au 05 63 73 09 26 ou www.rhizobiome.coop

ACTUALITES

Bilan de la loi littoral et des mesures en faveur du littoral



Un rapport d'évaluation mitigé

Un rapport intitulé « Bilan de la loi littoral et des mesures en faveur du littoral » a été transmis au parlement au mois d'octobre. Ce rapport satisfait à l'article 41 modifié de cette loi, renforcé par une exigence de la loi DTR de 2005, et vise à alimenter l'évaluation de la politique publique du littoral. Il devait permettre d'évaluer l'atteinte ou la non-atteinte des objectifs initiaux fixés par cette loi, ainsi que de l'adéquation de ces objectifs aux problématiques rencontrées sur le littoral.

Une première partie est consacrée à **l'analyse de l'évolution du contexte** alors que la deuxième partie dresse **le bilan des mesures prises pour satisfaire aux objectifs**.

On constate ainsi que les tendances perceptibles dans les années 80 se sont accentuées. La « littoralisation » de l'économie, de la croissance démographique, avec une urbanisation « en profondeur » du littoral s'est accentuée, avec pour corolaire une dégradation et une diminution des espaces naturels et agricoles, une dégradation de la qualité des eaux, la rupture de corridors écologiques, etc ..., autant de tendances auxquelles se superpose l'évolution prégnante du trait de côte.

En conclusion, « (e)n visant à concilier les impératifs d'aménagement, de développement et de mise en valeur des espaces littoraux, la loi n'a pas empêché le développement des littoraux français. Elle n'a empêché ni l'arrivée massive de populations ni le déclin de certaines activités directement liées à la mer. Elle a en revanche joué un rôle de régulateur et a freiné une consommation excessive d'espaces naturels, espaces qui, sans elle, auraient vraisemblablement été inéluctablement urbanisés. Elle est venue compléter et coordonner l'ensemble des dispositifs protecteurs réglementaires, contractuels et fonciers, contribuant ainsi à répondre à la très forte pression anthropique exercée sur le littoral. »

« L'attractivité du littoral devrait continuer à s'exercer comme une tendance lourde, que ce soit selon les projections de la DATAR (2004), ou celles du Plan Bleu pour la Méditerranée (2005). La concentration de la population dans les zones littorales semble donc constituer une tendance de fond, selon deux grandes lignes :

1. Un développement économique source de tensions sociales
2. La dégradation des milieux et la multiplication des conflits d'usages ».

Ces tendances ne rendent que plus essentielles la nécessité de cibler clairement les enjeux et perspectives déterminants dans la mise en place d'une gestion durable de ces territoires.

[Télécharger le rapport](#)

Le « **4 pages** » de l'IFEN n°120 (octobre 2007) « **Le littoral, entre nature et artificialisation croissante** » apporte des éléments concrets sur l'évolution des pressions qui s'exercent sur les territoires littoraux.

[Télécharger le 4 pages](#)

Enfin, **deux nouvelles fiches indicateurs** de l'IFEN sur le littoral ont été éditées et concernent [l'âge des habitants sur le littoral en 1999 et son évolution depuis 1990](#) et [les soldes naturels et migratoires sur le littoral entre 1990 et 1999](#).

Vous pouvez retrouver toutes les **fiches indicateurs de l'IFEN** sur le littoral à l'adresse <http://www.ifen.fr/littoral/pages/indicateurs.htm>

Pollution du Rhône par les polychlorobiphényles



Un comité d'information et de suivi de la pollution a été constitué

Suite aux analyses de contamination par les PCB réalisées ce printemps sur le Rhône aval et aux interdictions de commercialisation et de consommation de poisson qui en ont découlées, un comité d'information et de suivi de la pollution a été constitué.

Une première réunion s'est tenue le 10 octobre en préfecture de région Rhône – Alpes. Comme son nom l'indique, ce comité a pour objet d'informer au mieux les acteurs concernés par cette pollution et les interdictions de consommation (c'est-à-dire tout le monde), mais aussi de lancer les premières bases d'un plan d'action.

A cette occasion, **10 fiches techniques** ont été élaborées sur les thématiques ci-dessous ([vous pouvez les télécharger](#)), avec dans le cadre d'un plan national d'action :

- une amélioration et une poursuite de la surveillance
- une intensification de la réduction des rejets de PCB dans les eaux
- l'émission de recommandations pour la consommation des poissons
- un accompagnement des pêcheurs, avec une indemnisation pour le montant de leurs baux et une aide à la recherche de sites de pêche alternatifs.

A consulter également sur le site du MEDAD : '[Les PCB ou PolyChloroBiphényles : état des lieux et plan national d'actions](#)'

Au sommaire :

- A - **ETAT DES LIEUX**
- A1 - Les PCB : usages et effets sur la santé
- A2 - Les PCB dans les eaux
- A3 - Les interdictions de consommation des poissons
- A4 - Les sources de contamination
- B - **QUE FAIRE ?**
- B1 - La dépollution des sédiments
- B2 - Plan national d'actions
- **Annexe et cartes**

Vous pouvez également [télécharger](#) un rapport de synthèse réalisé par le Cémagref en juin 2007 sur la « **Contamination des poissons et des sédiments du Rhône par les polychlorobiphényles** » (synthèse des données 2005 – 2006).

Enfin, **l'ensemble des arrêtés d'interdictions de consommation** des poissons pêchés dans le Rhône depuis le barrage de Sault Brenaz jusqu'à la mer peut être consulté également à [cette adresse](#) (**en bas de page**)

ETUDES ET PROJETS

Les oiseaux migrateurs et les zones humides:



des boucs émissaires pour la dispersion du virus de la grippe aviaire H5N1

Le virus H5N1 hautement pathogène a été détecté pour la première fois en novembre 1996 dans des élevages domestiques du sud-est de la Chine. Le virus s'est ensuite répandu à travers l'Asie du sud-est puis en Europe et en Afrique à partir de 2005. Alors que ce scénario avait déjà été écarté en Asie dès 2004, en Europe les oiseaux migrateurs ont été largement considérés par les organisations internationales et les media comme la source principale de dispersion du virus et les zones humides comme des zones de danger.

Le virus H5N1 hautement pathogène a été détecté pour la première fois en novembre 1996 dans des élevages domestiques du sud-est de la Chine. Le virus s'est ensuite répandu à travers l'Asie du sud-est puis en Europe et en Afrique à partir de 2005. Alors que ce scénario avait déjà été écarté en Asie dès 2004, en Europe les oiseaux migrateurs ont été largement considérés par les organisations internationales et les media comme la source principale de dispersion du virus et les zones humides comme des zones de danger.

Cette affirmation était principalement basée sur la découverte en mai 2005 de centaines d'oiseaux sauvages morts au Lac Qinghaihu en Chine. Il était pourtant clair que l'expansion du virus ne correspondait pas avec les principales périodes et voies migratoires des oiseaux sauvages.

Les cas de février 2006 en Europe de l'Ouest après une vague de froid sur la Mer Noire ont montré que le virus pouvait être parfois dispersé par les oiseaux sauvages et provoquer des cas ponctuels dans l'espace et le temps. Mais aucun cas de dispersion sur de longues distances pendant les périodes de migration ou de maintien du virus pendant de longues périodes dans les populations sauvages n'ont pu être mises en évidence.

Les événements de 2006 en Afrique et de 2007 en Europe ont permis de confirmer que l'expansion du virus était avant tout liée aux activités humaines, et en particulier les mouvements des volailles et de leurs produits, et que le virus ne parvenait pas à se maintenir dans les populations sauvages. Les deux épisodes de 2007 en Europe ont été initialement détectés dans des élevages de volailles en janvier en Hongrie et en juin en République tchèque. Les deux souches étaient différentes de celle qui a circulé en 2006 dans l'avifaune sauvage et plus proches génétiquement de souches asiatiques. Il s'agissait bien de deux nouvelles introductions, et non pas de la suite de la circulation de la souche de 2006 dans l'avifaune sauvage. De Hongrie, le virus a été introduit dans un élevage de dindes en Angleterre par des échanges commerciaux. Après les cas de République tchèque, le virus a été ensuite signalé dans des élevages en Allemagne et dans la faune sauvage en Allemagne et en France. En Allemagne, le virus pourrait maintenant circuler de façon asymptomatique chez des canards domestiques.

Travaux en Camargue

En Camargue, deux équipes travaillent en coordination pour suivre les gripes aviaires :

- Un programme de recherche sur le long terme mené par la Tour du Valat et l'Institut Pasteur dont l'objectif est d'étudier toutes les souches de virus Influenza A circulantes chez les oiseaux sauvages.
- Un réseau national de surveillance de la souche H5N1 à la demande de la Direction de l'Agriculture et piloté par l'Unité de Suivi Sanitaire de l'ONCFS. La Camargue est l'un des sites de surveillance.

Pour ces suivis, deux méthodes sont utilisées: des captures de canards sauvages vivants et des prélèvements sur des oiseaux tués à la chasse grâce à un réseau de chasseurs camarguais.

Les milliers de prélèvements effectués depuis deux ans en Camargue sont **négatifs au virus H5N1**. Pendant la période hivernale, des dizaines de nouveaux échantillons sont analysés chaque semaine.

Références :

Gauthier-Clerc M., Lebarbenchon C., Thomas F. 2007. Recent Expansion Of Highly Pathogenic Avian Influenza H5N1: A Critical Review. Ibis 149: 202-214.

Lebarbenchon C., van der Werf S., Thomas F., Aubin J-T., Azebi S., Cuvelier F., Jeannin P., Roca V., Kayser Y., Roche B., Guegan J-F., Renaud F. & Gauthier-Clerc M. 2007. Absence of detection of highly pathogenic H5N1 in migratory waterfowl in southern France in 2005-2006. *Infection, Genetics and Evolution* sous presse

Newman S. et al. 2007. HPAI in Europe 2007: Concurrent Outbreaks in Poultry and Wild Birds. *Empress Watch* August 2007.

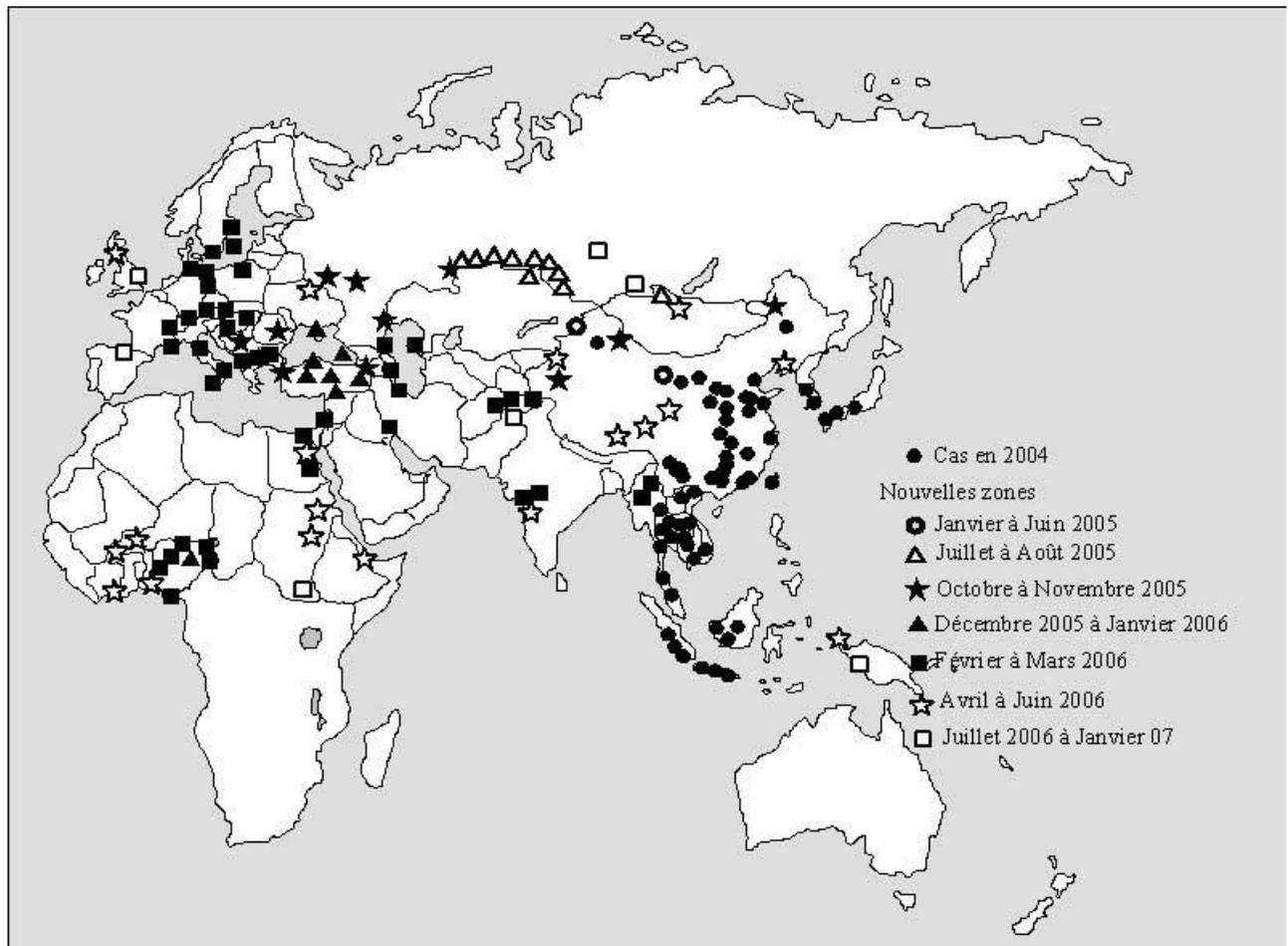
Liens utiles :

www.fao.org/docs/eims/upload/231765/EW_Europe_aug07_ai.pdf

<http://newsbou.blogspot.com/2007/03/avian-influenza-migratory-birds.html>

<http://www.fao.org/aq/aqainfo/programmes/en/empres/home.asp>

Figure 1. Carte montrant les cas en 2004 et les nouvelles zones touchées en 2005 et 2006 (Gauthier-Clerc et al. 2007).



Pêche à l'anguille en PACA et démarche intégrée



Le pôle lagune coordonne un état des lieux

Dans le cadre du nouveau règlement européen instituant des mesures de reconstitution du stock d'anguilles européennes, il est prévu la mise en place d'ici la fin de l'année 2008 d'un plan de gestion national de l'anguille, que la France devra présenter et faire valider par la commission européenne.

Au niveau du bassin Rhône-Méditerranée, un groupe de travail « anguilles » se réunit depuis janvier 2006 dans le but de faire des propositions pour ce plan de gestion de l'anguille, et en particulier pour expliquer la spécificité de la gestion de la pêche dans les lagunes méditerranéennes. Ce groupe a estimé nécessaire de **prendre en compte la gestion actuelle de la pêche en méditerranée** et de l'expliquer aux partenaires européens.

Pour cela, un inventaire des pratiques de gestion mises en place par les prud'homies sur la pêche à l'anguille a été réalisé en région Languedoc-Roussillon sous l'impulsion du CRPME LR (rapport intitulé : recensement des mesures de gestion locale du stock d'anguilles en Languedoc-Roussillon). Pour la **région PACA**, le pôle lagunes méditerranéennes à la Tour du Valat s'est proposé de coordonner ce travail.

Le pôle lagunes, en collaboration avec le CRPME-PACA, Alain Crivelli de la Tour du Valat, la DIREN de Bassin et l'association MRM a piloté l'organisation de **deux réunions locales d'information des pêcheurs**, l'une dans les locaux du PNR de Camargue et l'autre en prud'homie de Martigues. Au vu du nombre de participants, ce travail semble partir sur une base de collaboration prometteuse.

L'étape suivante, la **réalisation d'enquêtes de terrain** auprès du plus grand nombre de pêcheurs, a débuté et se terminera en décembre.

Le traitement de ces questionnaires et le recueil des règlements prud'homaux permettront d'aboutir à un rapport complet de **l'état des lieux de la pêche à l'anguille en PACA**. Ce travail permettra au groupe d'experts de faire remonter au niveau national des préconisations nécessitant d'être prise en compte dans le futur plan de gestion.

Sans préjuger trop à l'avance des résultats de ce travail, cette démarche peut déjà être considérée comme exemplaire de part son **caractère de démarche intégrée**. Professionnels, scientifiques, institution, organisation professionnelle et association collaborent pour une gestion durable de la ressource, à l'échelle du bassin hydrographique et à travers la mise en place d'un plan de gestion intégrant à la fois les spécificités locales et les tendances globales d'évolution des stocks.

Merci à tous pour leur contribution !

REGLEMENTATION ET FINANCEMENTS

Appel à Proposition de Recherche



« Gestion de l'eau : la recherche pour proposer des approches novatrices »

D'ici à février 2008, deux appels à propositions de recherche soutenus par le MEDAD sont ouverts : l'un s'inscrit au niveau national dans le cadre du nouveau programme « Eaux & Territoires » et comporte un volet de coopération franco-québécoise, l'autre au niveau européen dans le cadre de l'ERANet IWRM-Net.

Appel à Proposition de Recherche dans le cadre du « **Programme Eaux et Territoire** », sur le thème « **Science et gouvernance** ».

Date limite de remise des projets : le **12 janvier 2008**

Pour télécharger l'**appel à proposition**, voir **Documents téléchargeable** en bas de page.

Pour **plus d'information** : <http://www.ecologie.gouv.fr/-Eaux-et-Territoires-.html>.

« Dans un contexte général de gestion de l'eau marqué par la mise en œuvre de la Directive cadre sur l'eau, la révision ou la définition de Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) et l'interpénétration d'autres politiques territoriales (SCOT, PLU, ...), le MEDAD souhaite d'une part susciter des recherches sur le couple eau / territoire et d'autre part organiser l'émergence et la formalisation des questions de recherche, qui deviendront des enjeux de gestion dans le futur.

Pour atteindre cet objectif, le MEDAD développe trois actions : un programme de recherche national intitulé « Eaux & Territoires », une coopération franco-québécoise et un réseau européen de financeurs de la recherche (ERANet) intitulé « Gestion intégrée des ressources en eau » (IWRM-Net en est l'acronyme anglais). Ces initiatives se concrétisent aujourd'hui par deux appels à propositions de recherche ouverts jusqu'à début 2008. Les contextes de ces initiatives diffèrent ; les thématiques abordées par les appels et l'esprit des propositions attendues sont complémentaires.

1. Le programme « Eaux & Territoires » résulte d'une réflexion entamée en 2005, marquée par le colloque « Eau et Territoires ; quels enjeux pour la recherche ? » organisé à Lyon en janvier 2006. Il associe le MEDAD au Cemagref et au CNRS, via le département EDD. Le programme cherche à mettre en relation les connaissances relatives au fonctionnement des hydrosystèmes et celles qui portent sur les territoires, et à éclairer les politiques actuelles ou à venir portées par les acteurs publics responsables de la gestion des territoires et de la gestion de l'eau.

Le but est donc de parvenir à décroiser et à dépasser les politiques sectorielles et à proposer des approches et des modes de gestion transversaux. Pour ce faire, le programme met l'accent sur la construction nécessairement conjointe de la proposition de recherche, entre scientifiques et acteurs politiques, économiques ou associatifs, à l'appui d'une de leurs demandes.

L'appel à proposition est ouvert du **15 octobre 2007 au 12 janvier 2008** (<http://www.ecologie.gouv.fr/-Eaux-et-Territoires-.html>)

Pour télécharger l'**appel à proposition**, voir **Documents téléchargeable** en bas de page.

2. Le Ministère des Ressources naturelles et de la faune du Québec est également partenaire du programme « Eaux & Territoires ». Des propositions de collaboration entre équipes québécoises et françaises sont donc attendues. Dans le cas de ces propositions, les éléments d'appui aux politiques publiques seront déterminants. La participation des acteurs de la gestion de l'eau et du territoire dans la conduite du projet constituera une obligation. Il s'agira pour chaque proposition de s'assurer la participation au projet de l'utilisateur final des résultats des recherches.

3. IWRM-Net est le réseau trans-national de financeurs de la recherche en appui à la mise en œuvre de la Directive cadre sur l'eau (DCE). Il regroupe 17 partenaires issus de 14 pays. Ce réseau cherche à devenir la source privilégiée de connaissance pour la gestion intégrée des ressources en eau et la mise en œuvre de la DCE. Un appel à propositions de recherche, coordonné entre ces partenaires, est ouvert **du 5 novembre 2007 au 28 février 2008** (<http://www.ecologie.gouv.fr/IWRM-Net.html>).

Les thèmes retenus pour cet appel sont : **les pressions et impacts hydrologiques et morphologiques sur l'état écologique ; la gouvernance de l'eau.**

Les propositions devront réunir des équipes d'au moins 3 pays différents.

Dans le cadre du réseau IWRM-Net, le MEDAD développe une action spécifique de prospective pour la recherche, consacrée à l'émergence et la formalisation des questions de recherche qui deviendront des enjeux de gestion dans le futur. Cette action se concrétisera par l'organisation d'un colloque en **avril 2008** qui regroupera gestionnaires de l'eau, scientifiques et prospectivistes.

Au travers de ces différentes actions, le MEDAD entend promouvoir le développement de recherches intégratives dans le domaine de l'eau avec la conviction que les problématiques concernées ne pourront être abordées qu'avec des approches nécessairement interdisciplinaires et impliquant la co-construction des questions de recherche avec les acteurs politiques, économiques ou associatifs ».



Documents téléchargeables



→ APREaux_Territoires07_08

EMPLOI ET FORMATION

Appel à bénévoles



Pour suivre et veiller à la tranquillité du site de reproduction des laro-limicoles (échasses blanches, avocettes élégantes, petits gravelots, sternes naines, ...) aux Palous, à Saint-Chamas (étang de Berre), le CEEP cherche de l'aide. La surveillance se déroule de début avril à fin juin. Si vous souhaitez participer, même pour seulement quelques jours, votre aide est la bienvenue. Pour plus de renseignements, contactez Etienne ou Julien au 04 90 47 93 93 ou par mail

etienne.becker@ceep.asso.fr au CEEP-Ecomusée de la Crau à St Martin-de Crau.

Voir le [plan du site et du secteur de nidification](#)

PUBLICATIONS

Les « 4 pages » de l'Ifen d'octobre 2007



Deux numéros de la lettre thématique mensuelle de l'Institut français de l'environnement

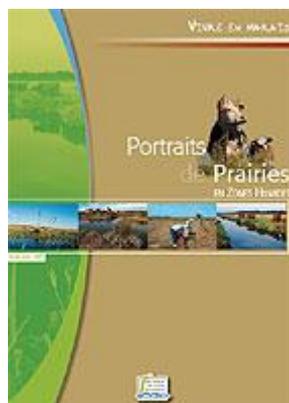
Le « 4 pages » de l'IFEN n°119 (octobre 2007) « **Changements modérés de l'occupation des sols dans les espaces naturels protégés** » analyse les modifications d'occupation du sol permettant ainsi une première approche des évolutions des paysages et milieux à l'intérieur et autour des espaces protégés.

[Télécharger le 4 pages n°119](#)

Le « 4 pages » de l'IFEN n°120 (octobre 2007) « **Le littoral, entre nature et artificialisation croissante** » apporte des éléments concrets sur l'évolution des pressions qui s'exercent sur les territoires littoraux.

[Télécharger le 4 pages n°120](#)

Portraits de prairies



Une publication du Forum des marais atlantiques

La richesse des zones humides est liée à la préservation des prairies permanentes humides dont l'activité d'élevage reste avant tout la principale pratique susceptible de les valoriser tout en répondant aux objectifs environnementaux.

Téléchargement **en 2 parties** pour le fascicule Portraits de prairies

[Portraits de prairies 1](#)

[Portraits de prairies 2](#)

Conserver les zones humides : pourquoi ? comment ?



de **Geneviève Barnaud, Eliane Fustec**

Cet ouvrage présente l'essentiel des connaissances acquises sur les écosystèmes humides, en particulier sur leurs diverses fonctions et leur valeur socio-économique. Il précise également la nature et la portée des divers outils juridiques et techniques actuellement mis en œuvre dans le cadre des politiques de conservation et de restauration des zones humides.

Public : enseignants, étudiants, agriculteurs, agents de développement

Collection : Sciences en partage Editions Quae & Educagri, 296 p.

[Télécharger le bon de commande](#)

[LIENS VERS D'AUTRES LETTRES D'INFORMATION](#)

« [Au fil des mares](#) », la lettre d'information du Pôle-relais Mares et Mouillères de France



